Examen de comptabilité Première session Jeudi 12 janvier

- 1. Veuillez *immédiatement* indiquer vos nom, prénom et matricule sur chacune des feuilles. Un espace réservé à cet effet est prévu sur toutes les feuilles (en bas de page sur les feuilles de questions). Sur la feuille de réponse, vous devez en plus encoder correctement votre matricule via la grille prévue à cet effet.
- 2. Durée de l'examen: 120 minutes.
- 3. Vous pouvez prendre note directement sur les feuilles de *questions*. N'indiquez que vos réponses sur la feuille de *réponses* qui est votre unique feuille de net.
- 4. Les questions faisant apparaître le symbole & sont à choix et à réponses multiples, elles vous rapportent 1 point en cas de réponse parfaitement correcte, 0 en cas d'abstention, -0.2 sinon.
- 5. Les questions faisant apparaître le symbole \$\mathbb{A}\$ sont à choix et à réponses multiples (toutes les combinaisons sont possibles¹).
- 6. Les questions ne faisant **pas** apparaître le symbole 🌲 n'ont qu'une seule bonne réponse, elles vous rapportent 1 point en cas de réponse correcte, 0 en cas d'abstention, -0.6 sinon.
- 7. Le correcteur se réserve le droit d'altérer ces pondérations pour autant que cela ne

- diminue pas la note movenne calculée sur l'ensemble des étudiants.
- 8. Toutes les questions ont la même importance dans la cotation. Pour réussir l'épreuve: lisez toutes les consignes, respectez les toutes et répondez à un maximum de questions correctement.
- 9. Ne répondez que sur la feuille de réponses prévue à cet effet (celle intitulée "feuille de réponses").
- 10. Toutes vos inscriptions doivent être faites en noir. Ceci comprend vos données d'identification et vos réponses.
- 11. Remplissez les cases *intégralement* pour marquer vos réponses. Ne laisser aucune trace ou inscription dans les cases que vous ne souhaitez pas marquer comme faisant partie de vos réponses.
- 12. Remplissez tous les champs afférents à votre identification (matricule sous forme de cases à cocher, matricule sous forme manuscrite, nom, prénom, ...).
- 13. Veuillez ne pas parler ni utiliser de dispositifs électroniques.
- 14. Munissez-vous *seulement* de votre carte d'étudiant (pas de feuille de brouillon etc.). Aucun document, à l'exception du PCMN indiqué au cours, n'est autorisé.

Tout écart aux consignes (oubli d'encoder votre matricule, inscriptions dans une autre couleur que le noir, détention d'un dispositif électronique, parler avec un voisin, ...) sera sanctionné d'une note de 0 sans appel.

¹Y compris une seule réponse.

Question 1 [c0q2] 🌲	En comptabilité	générale et	tel que	vu au	cours	pour le	es entreprises	con-
cernées,								

- A les arrêtés royaux sont une liste des coordonnées géographiques indiquant les endroits où les membres de la famille royale se sont arrêtés
- B le seul droit comptable s'appliquant sur le territoire belge est la législation belge (lois, arrêtés royaux et codes des sociétés)
- C le code des sociétés est une technique de communication servant aux entreprises à s'envoyer des messages « codés »
- D si un employé meurt dans l'exercice de ses fonctions au sein d'une entreprise en personne morale, le responsable est souvent susceptible d'incarcération
- une entreprise est exercée en personne physique quand le patrimoine de l'entreprise se confond avec les biens de son gestionnaire
- F Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 2 [c0q3] . En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises concernées,

- La responsabilité des associés est limitée à leurs apports dans les SPRL, SCRL et SA
- Lorsque le chiffre d'affaire ne dépasse pas un certain seuil, la loi autorise certaines entreprises à tenir une comptabilité simplifiée
- Parmi les types de sociétés prévu au code des sociétés se trouve la société coopérative à responsabilité limitée (SCRL)
- Le code des sociétés prévois 7 types de sociétés
- Parmi les types de sociétés prévu au code des sociétés se trouve la société en commandite par actions (SCA)
- Parmi les types de sociétés prévu au code des sociétés se trouve la société coopérative à responsabilité illimitée (SCRI)
- Une entreprise peut revêtir deux formes juridiques
- Une entreprise peut être exercée dans le cadre d'une société
- Une entreprise peut être exercée en personne physique
- Parmi les types de sociétés prévu au code des sociétés se trouve la société privée à responsabilité limitée (SPRL)
- K Parmi les types de sociétés prévu au code des sociétés se trouve la société non commanditée (SNC)
- L Une société nécessite l'association d'au moins deux personnes
- Parmi les types de sociétés prévu au code des sociétés se trouve la société anonyme (SA)
- Parmi les types de sociétés prévu au code des sociétés se trouve la société en commandite simple (SCS)
- O Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 3 [c0q4] \clubsuit En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises concernées,
La centralisation est une opération qui est en générale faite « automatiquement » et au fur et à mesure dans les systèmes informatisés
Les entreprises soumises à la comptabilité en partie double doivent tenir un livre journal, un grand livre et un livre d'inventaire. Ces livres peuvent aussi être tenus aux moyens de systèmes informatisés à condition que le système soit conçu pour que la comptabilité puisse être tenue conformément aux dispositions légales
Les entreprises soumises à la comptabilité en partie double doivent, sur base de pièces justificatives, tenir un livre journal, un grand livre et un livre d'inventaire
Les entreprises soumises à la comptabilité en partie double doivent garantir que le support choisi pour cette comptabilité assure que les données soient inaltérables et accessibles durant la période de conservation
La centralisation est l'opération qui consiste à retranscrire les totaux des différents livres journaux dans le livre central et dans les comptes du grand livre
$oxed{ ext{F}}$ Aucune de ces réponses n'est correcte.
Question 4 [c2q1] ♣ En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises concernées,
Le profit d'une entreprise est supposé permettre de rémunérer l'entrepreneur pour son travail et également pour le capital investi
Si une perte est affectée au passif du bilan, celle-ci s'accompagne d'un signe négatif
On enregistre dans les charges les opérations ayant ou devant engendrer une dépense courante
D On enregistre dans les produits tout montant (taxes incluses) provenant d'une opération ayant ou devant enregistrer normalement une recette pour l'entreprise
L'objectif de toute entreprise est de faire du profit
On enregistre dans les charges les opérations constatant une perte d'actif
Les clauses léonines sont nulles aux yeux de la lois
Une clause léonine est une clause d'une convention telle qu'une seule des deux parties prenantes profite de la relation
Le bénéfice va toujours au passif du bilan (capital, réserve, bénéfice reporté, dettes à un an au plus)
J Les réserves ne peuvent jamais être redistribuées
Les provisions peuvent toujours être redistribuées
$oxed{\mathbb{L}}$ Aucune de ces réponses n'est correcte.
Question 5 [c3q1] ♣ En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises concernées, les grands principes de comptabilités comportent, entre autres,
le principe de prudence
B le principe de bonne foi
le principe de coût historique
le principe de continuité
le principe de permanence des méthodes comptables
F le principe de sobriété

G Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 6 [c3q2] • En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises con cernées,
La facture est une pièce justificative importante et son format est réglementé
Les notes de crédit constatent d'une réduction ou d'une augmentation de prix actée hors facture
La facture est une pièce justificative systématiquement associée à un flux physique
L'extrait de compte est une pièce justificative systématiquement associée à un flux financie.
E Aucune de ces réponses n'est correcte.
Question 7 [c3q3] & En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises concernées, les comptes de passif du grand livre sont
crédités des augmentations
B débités des augmentations
C crédités des diminutions
débités des diminutions
$oxed{ { m E}}$ Aucune de ces réponses n'est correcte.
Question 8 [c3q4] & En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises con cernées, les comptes de charges sont
A crédités des éventuelles augmentations de produits
débités des éventuelles augmentations charges
crédités des éventuelles diminutions de charges
D débités des éventuelles diminutions de produits
$oxed{\overline{\mathbb{E}}}$ Aucune de ces réponses n'est correcte.
Question 9 [c3q5] ♣ En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises con cernées,
Toutes les entreprises dressent leur bilan une fois par an (au moins), après inventaire, à la fin de l'exercice comptable.
Rien n'empêche l'entrepreneur de tirer des situations bilantaires plus fréquentes (tous les trimestres, ou tous les mois), afin de connaître sa situation.
Au sein du bilan, les immobilisés sont comptabilisés en fonction de leur utilité (et donc d'achat) dans l'entreprise et non en fonction de leur valeur de revente.
Pour réaliser ce profit, l'entrepreneur va vendre des biens et/ou prester des services à ur prix qui lui permet de couvrir ses propres achats et ses frais de toute nature. Ces différentes opérations sont enregistrées dans le compte de résultats, appelé aussi compte d'exploitation Celui-ci se compose de produits et de charges.
Dans l'annexe du bilan, on trouve entre autres le détail des méthodes d'évaluations

F Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 10 [c3q6] . En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises concernées.

- A par principe d'image fidèle, on peut compenser des frais liés à un ouragan à un subside gouvernemental destiné à couvrir cette catastrophe
- B en cas de perte, il est autorisé de retarder la comptabilisation des amortissements
- C si l'on prévoit la faillite de son entreprise, on peut changer les règles d'évaluation afin de permettre de payer les préavis des employés
- D on note la valeur d'un bien à l'acquisition au sein de la comptabilité sans tenir compte de ristournes éventuelles
- Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 11 [c4q1] . En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises concernées.

- Chaque entreprise perçoit sur ces ventes (en aval) une T.V.A., et paie sur ses achats à ses fournisseurs (en amont) également une T.V.A.; elle déduit de la T.V.A. perçue en aval celle payée en amont, et verse la différence à l'état.
- B Chaque entreprise perçoit sur ces ventes (en aval) une T.V.A., et paie sur ses achats à ses fournisseurs (en amont) également une T.V.A.; elle déduit de la T.V.A. perçue en aval celle payée en amont, et verse la différence à l'O.T.A.N.
- C Le mécanisme de la collecte de la taxe sur la valeur ajoutée est un mécanisme relativement simple qui, dans tous les cas, n'implique que le consommateur final de ce bien qui verse, en plus du prix d'achat, une taxe proportionnel au coût de fabrication de ce bien à l'état
- D L'avantage de disposer d'une société est de ne plus avoir à s'inquiéter de la T.V.A.
- E II est toujours avantageux pour une société d'être assujettie à la T.V.A.
- F La T.V.A. n'a pas d'impact sur les revenus des entreprises qui y sont assujetties et en particulier sur leur politique tarifaire. C'est pourquoi les entreprises en B2B ne sont pas contraintes d'afficher leurs tarifs T.V.A.C.
- G Les entreprises du monde entier sont contraintes de faire publicité de leurs offres de biens et services en indiquant les frais de consommation toutes taxes comprises
- |H| Il n'existe qu'un seul régime de T.V.A.
- I La TVA est systématiquement déclarée annuellement
- | J | Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 12 [c4q2] . En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises concernées, dans le cadre de la T.V.A.,

- la base imposable constitue le montant sur lequel la taxe est calculée
- les remises, ristournes et rabais ne font pas partie de la base imposable
- C la T.V.A. peut être déduite sur les notes de restaurants liés à des dîners professionnels (lorsque l'on invite son client au restaurant)
- D les consignes font partie de la base imposable
- une régularisation de la T.V.A. doit être faite à l'établissement d'une note de crédit
- F sur une opération d'achat, on peut déduire la totalité de la T.V.A.
- les frais de port portés au client font partie de la base imposable
- |H| Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 13 [c4q3] . Une entreprise achète un véhicule utilitaire évalué avec une quote-part professionnelle de 50% pour une valeur de 10000€ HTVA (21%). Elle achète ce véhicule à son fournisseur avec une remise de 5%.

- LA T.V.A. déductible s'élève à 997,5€
- B LA T.V.A. déductible s'élève à 1995€
- C LA T.V.A. déductible s'élève à 2100€
- D LA T.V.A. déductible s'élève à 1050€
- le solde au débit du compte 2400 est de 10497.5€
- F le solde au débit du compte 2400 est de 10000€
- G le solde au débit du compte 2400 est de 9500€
- H le solde au débit du compte 604 est de 10497,5€
- I le solde au débit du compte 604 est de 10000€
- J | le solde au débit du compte 604 est de 9500€
- |K| Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 14 [c4q4] ♣ Une entreprise disposant dans son bilan uniquement de 20000€ de capital placé en banque et d'un stock de parpaings de 2000€ vend à un client des parpaings pour un montant de 950€ HTVA (21%), livrés par camion pour un montant de 50€ (HTVA 21%) sur une palette consignée d'une valeur de 100€. L'entreprise et son client conviennent de rendre la palette lors de la prochaine commande.

- Le montant du compte 550 après émission de la facture est de 20000€
- B Le montant du compte 550 après émission de la facture est de 21331€
- C Le montant du compte 550 après émission de la facture est de 21310€
- D Le montant du compte 550 après émission de la facture est de 21299,5€
- |E| Le montant au crédit du compte 400 après émission de la facture est de 1331€
- Le montant au crédit du compte 400 après émission de la facture est de 1310€
- G Le montant au crédit du compte 400 après émission de la facture est de 1299,5€
- Le montant au crédit du compte 451 après émission de la facture est de 210€
- I Le montant au crédit du compte 451 après émission de la facture est de 310€
- J Le montant au crédit du compte 451 après émission de la facture est de 331€
- K Le montant au crédit du compte 451 après émission de la facture est de 299,5€
- le montant au crédit du compte 700 après émission de la facture est de 1000€
- M le montant au crédit du compte 700 après émission de la facture est de 1331€
- N le montant au crédit du compte 700 après émission de la facture est de 1310€
- O le montant au crédit du compte 700 après émission de la facture est de 1299,5€
- P Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 15 [c6q1] A À partir d'un stock vide, une pépinière effectue, dans l'ordre et sur un exercice, les opérations d'achats et de ventes suivantes :

- 1. achat de 60 lauriers-sauce à 20€ HTVA (21%),
- 2. achat de 40 lauriers-sauce à 25€ HTVA (21 %),
- 3. vente de 60 lauriers-sauce.
- À l'inventaire, le stock est évalué à 880€ selon la méthode « prix moyen pondéré »
- À l'inventaire, le stock est évalué à 800€ selon la méthode « LIFO »
- À l'inventaire, le stock est évalué à 1000€ selon la méthode « FIFO »
- D À l'inventaire, le stock est évalué à 900€ selon la méthode « prix moyen pondéré »
- |E| À l'inventaire, le stock est évalué à 800€ selon la méthode « FIFO »
- |F| À l'inventaire, le stock est évalué à 1000€ selon la méthode « LIFO »
- G Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 16 [c6q2] ♣ Soit un bien dont la valeur d'acquisition est de 48000€, d'une durée de vie utile de 8 ans.

- le taux d'amortissement variable dégressif à taux constant et base variable sera de 25%.
- l'amortissement sera terminé plus rapidement en dégressif à taux constant et base variable qu'à taux linéaire.
- les annuités cumulées au bout de la sixième année pour un amortissement linéaire seront de 36000€
- l'annuité de la sixième année pour un amortissement linéaire sera de 6000€
- pour un amortissement linéaire, la valeur comptable résiduelle du bien sera de 0€ au bout de la huitième année
- la valeur résiduelle du bien au bout de la troisième année dans le cas d'un amortissement dégressif à taux constant sera de 20250€
- l'annuité de la quatrième année pour un amortissement dégressif à taux constant sera de
- |H| Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 17 [c6q3] . En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises concernées.

- A effectuer l'inventaire consiste uniquement à comptabiliser et évaluer les marchandises en stock
- effectuer l'inventaire est une obligation légale
- les comptes sont, après mise en concordance avec les données de l'inventaire, synthétisés dans un état descriptif constituant les comptes annuels
- il existe quatre méthodes d'évaluation des stocks prévues par la loi
- |E| on peut changer sans restriction le type de méthode d'évaluation d'un exercice à un autre
- F les comptes de stocks de classe 3 sont mouvementés à chaque fois qu'une variation de stock est constatée, par exemple suite à un achat ou une vente
- un compte de « stock » n'est mouvementé qu'avec un compte « variation de stock »
- | H | Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 18 [c6q4] 🌲	En comptabilité	générale	et tel	que v	u au	cours	pour	les e	entreprises
concernées,									

- A les frais d'établissement comportent les frais liés à l'entretien des bâtiments de l'entreprise
- les frais d'établissement sont essentiellement des frais liés à la fondation de l'entreprise
- les frais d'établissement comportent entre autres des frais de notaires, des frais de publication et d'impression de titres de propriété
- les frais d'établissement peuvent être amortis sur une durée maximale de 5 ans
- |E| les frais d'établissement sont imputés comme charges
- |F| Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 19 [c6q5] . En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises concernées,

- A les immobilisations incorporelles comptabilisent entre autres les frais d'obsèques liés au décès accidentels du personnel
- les immobilisations incorporelles comptabilisent entre autres les frais de recherche et de développement ainsi que les brevets et licences
- le « goodwill » est défini comme la différence entre la valeur d'achat d'une entreprise et sa valeur nette
- le « goodwill » correspond en quelque sorte au patrimoine immatériel d'une entreprise, tel que sa réputation et sa clientèle
- la valeur nette d'une entreprise est définie comme le total à l'actif du bilan moins les dettes de l'entreprise
- |F| le « goodwill » correspond à la bonne volonté qu'une entreprise a de payer ses dettes
- |G| Aucune de ces réponses n'est correcte.

Feuille de réponses : codez votre numéro d'étudiant ci-contre, et inscrivez votre année, votre groupe, votre nom et prénom en lettre capitale ci-dessous. Nous vous demandons **également** de confirmer votre matricule en l'écrivant à la main **en plus** de son encodage ci-contre. 1 1 1 1 1 Année, groupe: 2 2 2 2 2 3 3 3 3 3 4 4 4 4 4 Confirmation du matricule: 5 5 5 5 Nom et prénom : 6 6 6 6 7 7 7 8 8 8 8 8 9 9 9 K L вС Q 8 : A Q 10 : A B C D B C D E F G H I J C D $_{\mathrm{Q}\ 13}:$ $_{\mathrm{B}}$ $_{\mathrm{C}}$ $_{\mathrm{D}}$ $_{\mathrm{F}}$ $_{\mathrm{G}}$ $_{\mathrm{H}}$ $_{\mathrm{I}}$ $_{\mathrm{J}}$ $_{\mathrm{K}}$ G I J K M N O P B C D E